

Le Commissaire Général

N° 0799 SARA 2019

Abidjan, le 23 SEPT 2019

**Ambassade de Côte d'Ivoire
Service des visas**

Objet : Participation au Salon International de l'Agriculture et des Ressources Animales d'Abidjan (SARA 2019)

Madame, Monsieur,

Le Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural en collaboration avec le Ministère des Ressources Animales et Halieutiques et le Ministère des Eaux et Forêts, organise du 22 novembre au 1^{er} décembre 2019 à Abidjan, la 5^{ème} édition du Salon International de l'Agriculture et des Ressources Animales d'Abidjan dénommé «SARA 2019».

De ce fait, nous serions très heureux de pouvoir compter parmi nos visiteurs la personne dont le nom figure ci-dessous :

Nom :

Nationalité :

Date de naissance :

Numéro de passeport :

Passeport délivré le :

Passeport valable jusqu'au :

Nous sommes convaincus qu'il s'agit là pour ce visiteur d'une opportunité de nouer des contacts professionnels avec les exposants ivoiriens et de négocier des contrats.

Les frais de déplacement et d'hébergement sont à son entière charge.

Nous vous saurions gré de bien vouloir accélérer la procédure de l'obtention de son visa afin de permettre sa visite au SARA 2019.

Nous vous remercions par avance de l'aide que vous pourrez apporter dans cette démarche et nous espérons vivement pouvoir l'accueillir lors de notre salon.

Dans cette attente, recevez, Madame, Monsieur, l'expression de notre parfaite considération.



Donf

**CONDE TOURE Diénébou
Commissaire Général du SARA**